



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 mai 2005

Membres présents :

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. ALLAERT - M. AUDARD - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY -  
M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT -  
Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. BRUYERE -  
M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET -  
M. DANIERE - M. DELATTE - Mme DELEBARRE - M. DESVIGNES -  
M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE -  
Mme DURNERIN - M. ESMONIN - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES -  
M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. -  
M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER -  
M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -  
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON -  
Mme MASSU - M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. PERRIN -  
M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH -  
M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM -  
M. VOUILLOT

Membres absents :

Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BOURNY - M. BRENOT (pouvoir à  
M. PERRIN) - M. BRIOT - Mme DARCIAUX - M. ETIEVANT - M. MILLOT  
(pouvoir à M. GILLOT G.) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. OBRIOT  
(pouvoir à M. PILLIEN) - M. PARIS - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY)

---

---

**OBJET : ENVIRONNEMENT - Installation de points de regroupement de déchets - Demande de subvention.**

Dans le cadre de la généralisation de la collecte sélective sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, il est apparu nécessaire de mettre en œuvre des points de regroupements.

En effet, certains immeubles anciens installés en particulier dans le centre-ville de Dijon ne disposent pas d'espaces suffisants pour entreposer les bacs destinés à présenter les déchets aux différents services de collecte.

La mise en place de points de regroupement au centre-ville de Dijon poursuit plusieurs objectifs :

- ◆ permettre aux habitants dont les immeubles ne peuvent être équipés en bacs de participer au tri des déchets ménagers,

- ◆ organiser la collecte du verre dans un quartier où ce service n'existait pas encore ;
- ◆ améliorer la propreté des quartiers.

Un premier équipement sera installé à titre expérimental place Emile Zola à Dijon. Il sera constitué de quatre colonnes enterrées de grande capacité.

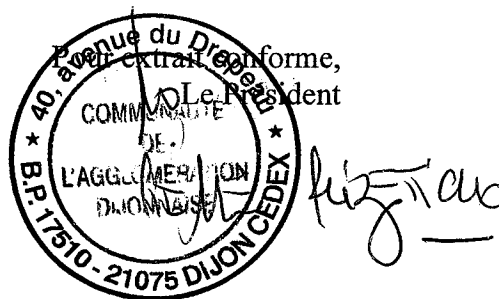
Ce type d'équipement peut bénéficier de soutiens financiers du Conseil Général et de la société Adelphe (uniquement pour l'équipement de collecte du verre).

Vu l'avis favorable de la Commission,

**LE CONSEIL**  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

- **de solliciter** une aide au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Général et de la société Adelphe pour la mise en place de quatre colonnes enterrées destinées à la collecte des déchets ménagers et au tri des matériaux place Emile Zola à Dijon ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout document nécessaire à la bonne administration de ce dossier.



Publié le **17 MAI 2005**  
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

**18 MAI 2005**

